



**FIRCHIM FRANCE S.A.S.**

Z.A. de la Glèbe - B.P. 262 - Savignac - 12202 VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE Cedex

Tél. 05 65 81 16 37 - contact@firchim.fr - www.firchim.fr

**Produits industriels d'hygiène, de maintenance et de dépollution**

199  
11/23

# FIR-CHLOR

## DÉSINFECTANT UNIVERSEL CHLORÉ EN PASTILLES EFFERVESCENTES

Pot de 300 pastilles



### PROPRIÉTÉS PRINCIPALES

- Pastilles chlorées effervescentes à utiliser diluées dans l'eau.
- Désinfectant universel chloré.
- S'utilise sur les sols, les surfaces, les poubelles, les sanitaires.
- Nettoie, désinfecte et désodorise.

### PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE COMPOSITION

- **Composition:** 30% et plus : agents de blanchiments chlorés, désinfectants (Sodium dichloroisocyanurate dihydrate CAS 51580-86-0 à 82.68 % (m/m)).
- **Normes et tests:**
  - BACTERICIDE : Norme EN 1276 : 2019 et EN 13697+A1 : 2019.
  - FONGICIDE : Norme EN 1650 : 2019 et EN 13697 +A1 : 2019
  - LEVURICIDE : Norme EN 1650 : 2019 et EN 13697 +A1 : 2019
  - VIRUCIDE : Norme EN 14476 +A2 : 2019

Chaque pastille libère 1.53g de chlore actif.

1 pastille dans 55 ml d'eau équivaut à de l'eau de Javel à 2,6% c.a.

### MODE D'EMPLOI

- Pour un entretien préventif, utiliser 1 pastille dans 10L d'eau.
- L'utilisation d'eau tiède accélère la dilution.

*Ne pas utiliser dans les fosses septiques.*

### CARATÉRISTIQUES

- Dimension de la pastille: +/- 20 mm et hauteur 7mm
- Poids de la pastille: +/- 3.33 g

Couleur: Blanche  
Odeur: Chlorée  
pH (10g/l) à 20°C: 6

### PRECAUTION D'EMPLOI

- Utiliser les produits biocides avec précaution. Lire l'étiquette avant utilisation.
- En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. Tenir hors de portée des enfants.
- Éviter de respirer les poussières.
- Se laver les mains soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
- Éviter le rejet dans l'environnement. Porter un équipement de protection du visage. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
- Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Recueillir le produit répandu. Éliminer le contenu du récipient conformément à la réglementation locale.
- Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.
- Attention! Ne pas utiliser en combinaison avec d'autres produits. Peut libérer des gaz dangereux (chlore).
- Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable, notamment dans les lieux fréquentés par le grand public. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement. TP02 TP04



### PRODUIT TECHNIQUE À USAGE PROFESSIONNEL

Les indications mentionnées sur cette fiche sont données de bonne foi et n'engagent en rien notre responsabilité, le contenu de cette documentation est donné à titre d'information, il doit être adapté à chaque cas particulier.

Page 1 sur 2

S. A. S. au capital de 326 249 € - R. C. Rodez 83 B 65 - Siret 327 511 218 00049  
Code APE 2041Z - N° intracommunautaire FR 05 327 511 218



## TABLEAU DES CONCENTRATIONS

*Avec consignes de dilution.*

|             | N° Rapport  | Norme                  | Temps de contact | Température | Organismes cibles   | Conditions   | Résultat (Nac.L) | Nombre de pastilles | A diluer dans (ml) |
|-------------|-------------|------------------------|------------------|-------------|---|--|------------------|---------------------|--------------------|
| Bactéricide | RE22-0618-2 | NF EN 1276 : 2019      | 15 minutes       | 20°C        | Pseudomonas aeruginosa<br>Enterococcus hirae<br>Staphylococcus aureus<br>Escherichia coli | 3 g/l bovine albumin (dirty conditions)                | 0,025%           | 1                   | 6000               |
| Levuricide  | RE22-0619-3 | NF EN 1650 : 2019      | 15 minutes       | 20°C        | Candida albicans  | 3 g/l bovine albumin (dirty conditions)                | 0,200%           | 1                   | 750                |
| Fongicide   | RE22-0619-4 | NF EN 1650 : 2019      | 15 minutes       | 20°C        | Aspergillus brasiliensis (niger)  | 3 g/l bovine albumin (dirty conditions)                | 0,700%           | 5                   | 1000               |
| Bactéricide | RE22-0620-2 | NF EN 13697 +A1 : 2019 | 15 minutes       | 20°C        | Pseudomonas aeruginosa<br>Enterococcus hirae<br>Staphylococcus aureus<br>Escherichia coli | 3 g/l bovine albumin (dirty conditions)                | 0,075%           | 1                   | 2000               |
| Levuricide  | RE22-0621-1 | NF EN 13697 +A1 : 2019 | 15 minutes       | 20°C        | Candida albicans  | 3 g/l bovine albumin (dirty conditions)                | 0,200%           | 1                   | 750                |
| Fongicide   | RE22-0621-2 | NF EN 13697 +A1 : 2019 | 15 minutes       | 20°C        | Aspergillus brasiliensis (niger)  | 3 g/l bovine albumin (dirty conditions)                | 0,800%           | 4                   | 750                |
| Virucide    | 094D41-2022 | EN 14476+A2:2019       | 5 minutes        | 20°C        | Adenovirus<br>Poliovirus<br>Norovirus   | 3 g/l bovine serum albumin + 3 ml/L sheep erythrocytes | 0,250%           | 1                   | 600                |

### PRODUIT TECHNIQUE À USAGE PROFESSIONNEL

Les indications mentionnées sur cette fiche sont données de bonne foi et n'engagent en rien notre responsabilité, le contenu de cette documentation est donné à titre d'information, il doit être adapté à chaque cas particulier.